

**28 février 2000, Saguenay**

**Allocution à la suite de l'entente pour l'implantation d'un gazoduc avec le Nouveau-Brunswick**

Monsieur le premier Ministre,

Monseigneur,

Messieurs les Ministres,

Madame et Messieurs les Députés,

Distingués invités,

Chers amis,

Je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée de célébrer, et plus encore de renforcer le lien d'amitié qui rapproche les populations du Nouveau-Brunswick et du Québec. Et lorsqu'il s'agit, comme aujourd'hui, d'un projet aussi concret que la construction d'un gazoduc, cela prend une signification particulière. L'entente de collaboration que nous allons signer montre qu'il nous est possible de développer, dans le secteur énergétique, des associations entre gouvernements à la fois intéressantes et porteuses d'avenir. Avant de vous parler des avantages économiques d'un tel projet, Laissez-moi dire quelques mots à propos de l'endroit où nous sommes rassemblés aujourd'hui. En effet, ce n'est pas tout à fait une coïncidence si nous nous retrouvons ici, dans le Madawaska, une région qui, historiquement, a servi de pont entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Cette région, qu'on appelle maintenant « l'Acadie des terres et des forêts », ressemble à ce que nous retrouvons de l'autre côté de la frontière, à quelques kilomètres d'ici. Nos régions se ressemblent aussi à cause des gens qui l'habitent. Les Ouellette, les Nadeau, les Simard du Nouveau-Brunswick ont des ancêtres et des parents québécois. Et il y a du sang acadien dans les veines des Michaud, des Haché et des Savoie du Témiscouata. Étant vous-même né au Québec, Monsieur le premier Ministre, je sais que vous n'êtes pas insensible au besoin de conférer à nos rapports une qualité unique. Ce n'est pas non plus un hasard si nous nous retrouvons à Edmunston, ville du maire Jacques Martin. Un ami du Québec, un grand patriote acadien, un francophone qui lutte, quotidiennement, pour faire avancer la cause du français, chez lui au Nouveau-Brunswick. La caravane de la Solidarité qu'il organisa en 1996 fut l'un des gestes d'amitié les plus touchants dont nous pûmes bénéficier à la suite des terribles inondations qui ont dévasté le Saguenay. L'entente que nous signons aujourd'hui s'inscrit dans un contexte où se croisent les chemins de l'amitié, du bon voisinage et de l'intérêt mutuel.

Mais surtout, la réalisation d'une infrastructure gazière de 550 kilomètres reliant Saint-Nicolas, en banlieue de Québec, et Fredericton, au Nouveau-Brunswick aura des retombées importantes à la fois pour le développement économique et le bien-être de nos populations. Ce protocole d'entente est le fruit d'une démarche entreprise il y a quelques mois par nos gouvernements respectifs. Il vise essentiellement à tout mettre en œuvre pour que des

entreprises privées du Nouveau-Brunswick et du Québec puissent réaliser leur projet de développement et d'interconnexion de leurs réseaux gaziers. Si nous avons senti le besoin de parapher une telle entente, c'est que nous sommes convaincus des avantages à venir et que nous croyons nécessaire de supporter les projets issus du secteur privé.

Le Québec, vous le savez, se caractérise par la qualité et la renommée de son hydroélectricité. L'énergie produite par la puissance de l'eau est et demeure notre premier choix. Mais nous cherchons aussi, et de plus en plus, à diversifier nos approvisionnements énergétiques. La politique énergétique du Québec, intitulée L'énergie au service des Québécois, nous incite, en tant que gouvernement responsable, à garantir aux citoyens, aux entreprises et aux régions du Québec l'accès à différentes sources d'approvisionnement, à la fois fiables et sécuritaires. En 20 ans, la part du gaz naturel a plus que doublé et représente près de 17 % de notre bilan énergétique. L'accès aux réserves de l'île de Sable et surtout l'accessibilité au gaz naturel aideront le Québec à atteindre ses objectifs en matière d'énergie.

Notre engagement est triple: assurer aux Québécois les services énergétiques requis, et cela au meilleur coût possible; promouvoir de nouveaux moyens de développement économique; et respecter ou rétablir les équilibres environnementaux. Adopter une position concertée et jumeler nos forces, c'est aussi soutenir les promoteurs du projet pour qu'ils obtiennent tous les permis nécessaires à la réalisation de cette infrastructure. Nos gouvernements sont prêts, aujourd'hui, à appuyer adéquatement tous les partenaires associés à ce projet. Les promoteurs nous confirment la nécessité d'investir plus de 400 000 000 \$. Nos efforts se conjuguent désormais pour solliciter l'appui financier du gouvernement fédéral. Il nous apparaît justifié que le gouvernement du Canada participe à l'avancement de ce projet. Il a en effet déjà contribué pour 1 400 000 000 \$ à la mise en valeur du gisement de l'île de Sable, en Nouvelle-Écosse.

Il serait logique que les citoyens du Québec et du Nouveau-Brunswick puissent aussi bénéficier d'un appui financier du fédéral dans le cadre du Programme énergétique national. Notre association vise le long terme. Au cours des prochaines années, le gaz naturel va poursuivre sa progression dans nos marchés. Parce qu'il s'agit d'une source d'énergie propre, fiable et économique, parce qu'il s'avère particulièrement utile pour le milieu industriel, de mieux en mieux connu dans le secteur agricole, et qu'il trouve de nouvelles applications en milieu urbain, le gaz naturel représente l'une des voies d'avenir les plus prometteuses. Afin de faciliter les autorisations requises pour construire ce nouveau pipeline, le gouvernement du Québec a adopté, lors de la dernière session parlementaire, un projet de loi qui permet la création d'un panel conjoint avec le Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral pour l'analyse des impacts environnementaux des projets transfrontaliers.

Cette approche permettra d'alléger les procédures administratives tout en garantissant que les normes environnementales soient respectées et que cette nouvelle infrastructure soit utilisée dans l'intérêt public. Si tout va comme nous l'espérons, les promoteurs pourraient débiter les travaux à l'été 2002. Les retombées économiques ne font aucun doute: création d'emplois, revitalisation des économies régionales, pour n'en nommer que quelques-unes. La clé de la réussite, c'est lorsqu'on gagne de part et d'autre. Et c'est ce qui nous attend : chaque gouvernement y trouvera son compte, et les consommateurs d'énergie seront bien

servis. De plus, c'est un nouveau lien qui nous unira, nous du Québec et vous du Nouveau-Brunswick.

Je voudrais en terminant remercier mon homologue Monsieur Bernard Lord, Monsieur Volpé et tous nos partenaires promoteurs du projet.

Je sais qu'à partir d'aujourd'hui nous travaillons tous ensemble sur ce projet. Et nous allons le mener à bien, avec toute l'énergie qui nous caractérise.

Merci de votre attention.